

## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal dans sa séance du 28 octobre 2022 a approuvé le projet de lotissement concernant la parcelle de terrain sise à Pontpierre, au lieu-dit "Grand-rue", inscrite au cadastre de la commune de Mondercange, section D de Pontpierre, sous le numéro cadastral 97/1773, d'une contenance d'environ 7 ares.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service « aménagement communal » conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 2 novembre 2022

la secrétaire

  
Nadine BRACONNIER

le bourgmestre

  
Jeannot FÜRPASS